



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



12173747



11-10-2012

Greffier

N° d'entreprise : 0445.998.080

Dénomination (en entier) : BELGCAST

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Grand rue 1, 4870 Trooz, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -administrateurs; Extrait de l'acte de cessation des fonctions -administrateurs; Changement du siège social sur décision du conseil d'administration

Texte :

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 01/06/2012, que :

1. Le conseil d'administration a été reconduit pour une durée de 6 ans, expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018

Le conseil d'administration se compose comme suit :

* S.A. EMBOURG CONSULTING, administrateur-délégué, dont le siège social est situé rue du long pont 2 à 1360 PERWEZ, numéro d'entreprise 0457.449.426, et dont le représentant permanent est Monsieur Eric VAN CUTSEM. Le mandat de l'administrateur-délégué pourra être rémunéré.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions journalières, la S.A. EMBOURG CONSULTING pourra agir seule et sans limites de sommes.

* Madame Sophie POSWICK, administrateur, et dont le mandat sera exercé à titre gratuit.

* Monsieur Frédéric FRANQUI, administrateur, et dont le mandat sera exercé à titre gratuit.

2. Le siège social est transféré à partir du 01/07/2012 à l'adresse suivante : rue du long pont 2, à 1360 PERWEZ.

Fait à Perwez, le 24/08/2012

Pour la S.A. EMBOURG CONSULTING, administrateur-délégué,
Eric VAN CUTSEM, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/10/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.